



Elévation antérieure (ouest) : corps central (écurie) et corps sud (remise, salle des fêtes, logement).

IVR26_20222100911NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation